

2183 = - 2400

2183 = + 2400

Fauteuils pour le secrétariat : demande de la médecine du travail.

2313 = - 3000

2135 = + 3000

Financement de l'alarme de l'école.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications.

3-20161003 : Point sur les travaux

- Parking de La Poste

Les travaux sont en partie réalisés, reste le marquage au sol entre la poste et le 420 qui sera mis en zone bleue et l'installation des lampadaires. (Prévu semaine 45) ainsi que l'aménagement des espaces verts. (il faut paysager les talus)

Mr Le Maire nous fait part de la satisfaction des Brannais concernant ce projet.

Une communication va être faite afin que les gens utilisent ce nouveau parking.

Un avenant de 2300 € a été fait et signé pour des travaux de génie civil (passage d'une gaine électrique pour alimenter la lanterne positionnée sur la façade de la poste depuis le poteau du 420).

- Local Automne Joyeux

Les travaux d'électricité sont terminés.

Les peintures et les matériaux ont été financés par la mairie, certains travaux ont été réalisés par le club Automne Joyeux.

Prévoir de baisser le plafond pour isolation.

Monsieur le Maire demande à ce qu'un bilan financier de l'opération soit fait.

- Un nettoyage du cimetière a été fait.

Monsieur le Maire propose un partenariat avec le Souvenir Français qui s'occupe des soldats morts pour la France.

- WC public nettoyé et repeint.
- Travaux concernant les ateliers communaux.

C'est Mr Martin qui s'occupe de la demande du permis de construire et du dossier de consultation du MAPA qui sera lancé prochainement.

- Monsieur Nicoine parle de l'aménagement devant le 420 qui a conduit à un rétrécissement de la chaussée provoquant des problèmes de fluidité du trafic aux heures de pointe. Ce problème risque de devenir encore plus important si le chemin de lysandre est mis sens interdit depuis le Chemin du Maine.

Monsieur Large propose de revoir cette décision du moins le sens de circulation. Monsieur le Maire stipule qu'il s'agit d'une demande des riverains et que par conséquent on ne reviendra pas sur la décision.

- Devis des Pompes Funèbres Générales pour la reprise de 3 concessions pour :
 - le nettoyage d'une concession pleine terre avec monument après reprise pour un montant TTC DE 1146.00€
 - le nettoyage de deux concessions pleine terre sans monument après reprise pour un montant TTC de 1908.00€

4 – 20161004 : Reprise par la commune de la compétence Service à la Personne et création d'un Syndicat Intercommunal pour le SAP et vote des statuts.

Monsieur le Maire donne la parole à Mr PARDO, Vice- président du SAP, qui le remercie de l'avoir invité à participer aux réunions qui ont eu lieu à la sous-préfecture et à St Magne de Castillon. Ces 2 réunions lui ont permis de se tenir informé du dossier.

Par décision du préfet, la reprise des compétences se fera par la création d'un syndicat, formé de 19 communes (8 communes de la CCB rejoignant CC de Castillon, 7 communes de la CCB rejoignant la CALI et 4 communes hors CCB).

Mr Régis PARDO nous présente le projet des statuts de ce syndicat :

- Création du syndicat avec effet le 30/12/2016 pour une durée maximum de 3 ans, il faudra donc trouver une autre solution.
- Nomination des délégués (un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune) et création du bureau (un président et 2 vice-présidents).
- La contribution des communes sera votée chaque année par le comité syndical et répartie en fonction de la population, la cotisation resterait la même qu'à ce jour.
- Les fonctions de receveur seront exercées par le trésorier de Rauzan.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Valide le principe de la restitution de la compétence « gestion d'une service d'aide à la personne » de la CDC du Brannais à la commune à compter du 29/12/2016
- Valide le principe de la création d'un syndicat intercommunal pour l'exercice de la compétence service d'aide à la personne au 30 /12/2016 avec les communes de

Baron, Branne, Cabara, Camiac et Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Grézillac, Guillac, Jugazan ,Lugaignac, Moulon, Naujan et Postiac, Nérigean, Saint Aubin de Branne, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton dans les conditions fixées par les statuts.

5-20151005 : Avis sur le PPRMT

Monsieur le Maire présente le dossier de consultation des Personnes publiques associées concernant le plan de prévention des risques et mouvements de terrain. Ce plan a été élaboré par la DDTM suite aux effondrements qui ont lieu à Saint Germain du PUCH.

La commune est concernée par les glissements et mouvement de terrains.

Monsieur le Maire présente la carte de zonage et le règlement s'y rapportant.

- Zones rouges (d'interdiction) :

1. Route de Cabara tout le long du coteau qui longe la Dordogne du lieu dit La Tuilerie au lieu dit Garon au pied du versant
2. Route de Lagut dans le virage avant d'arriver au hameau de Lagut
3. Chemin du Guspit de part et d'autre de la VC N°5 juste avant le hameau du Guspit.

- Zones bleues (contraintes faibles) :

1. Les coteaux de Lagut, Médoue en allant sur Saint Aubin de Branne
2. La Colline du Maine
3. Les coteaux devant Branne

Ces zones concernent presque et uniquement des secteurs non bâtis.

A chaque zone s'appliquera un règlement qu'il conviendra de respecter lors des autorisations d'urbanisme.

Mr le Maire propose un avis favorable avec réserve sur les zones du Guspit et de Cabara, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **La Gendarmerie :**

Une visite de l'ancienne gendarmerie sera organisée après le déménagement qui est prévu courant novembre.

✓ **Voisins vigilants :**

Idée soumise par Mme Viviane Avril, suite à des incidents sur des véhicules dans le bourg de Branne

✓ **Contentieux avec CMR (entreprise qui a fait les travaux sur le chemin de la Tannerie) :**

Une rencontre est prévue à la mi-novembre.

- ✓ **Maison en face de La Poste :**
La signature de la vente est repoussée, l'acheteur ayant eu un retard dans l'accord du prêt.
- ✓ **Salle polyvalente Jean Teyssandier :**
Prévoir dans le prochain budget de changer les films sur les fenêtres de la salle.
- ✓ **Projet école :**
Une réunion est prévue le 17 novembre à 11 h, avec Dial Consulting, pour définir les détails avant de chiffrer le projet.
- ✓ **Point sur les TAP :**
Le système a changé, ce sont les enfants qui choisissent les activités, cela marche mieux.
Les intervenants sont contents, mais cela demande beaucoup plus d'organisation.
Il reste à trouver un intervenant le mardi de 15h45 à 16h45.
- ✓ **Médiathèque :**
Appel à projet pour la célébration du centenaire de la 1ere Guerre Mondiale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 15.